



## Des fleurs gratuites dans les cimetières

Ville de Bruxelles, 20 juillet 2023 – Des parcelles de « fleurs à couper » sont désormais cultivées dans les cimetières de Bruxelles et de Laeken, et les fleurs qui y poussent sont gratuitement mises à disposition des visiteurs pour fleurir les sépultures. « Cette initiative nous tenait à cœur. Les fleurs coûtent souvent cher et viennent parfois de loin. Les cimetières sont des espaces verts. Aujourd'hui, tout le monde peut donc composer un bouquet sans se ruiner en favorisant le circuit court et local et éviter les fleurs et ornements en plastique, source de déchets dans les cimetières », explique Zoubida Jellab, échevine des Espaces Verts de la Ville de Bruxelles.

Plantées au printemps, les fleurs sont prêtes ! Les visiteurs peuvent constituer leur bouquet et se recueillir. Cette démarche favorise la biodiversité dans les cimetières avec la mise en place d'une végétation variée et fleurie, propice aux insectes butineurs comme les abeilles. C'est un pas de plus dans la volonté de la Ville de faire de ses cimetières des lieux de plus en plus écologiques, avec l'arrivée d'un verger dans le cimetière de Bruxelles, d'hôtels à insectes, de nichoirs au cimetière de Laeken, et d'urnes écologiques dans les deux lieux.

Les fleurs sont en libre-service et deviennent donc un bien commun. La Ville compte sur les utilisateurs de ces parcelles pour en faire bon usage, avec respect. Cela implique de se servir de manière répartie entre les parterres, en utilisant les ciseaux à disposition pour une coupe nette et en laissant la feuille, le bulbe et les racines pour que la plante puisse se régénérer. « Si ce dispositif fonctionne, il pourra être étendu à d'autres espaces verts de la Ville de Bruxelles », souligne Zoubida Jellab.

### Contact

Romane Deleuze, porte-parole de Zoubida Jellab  
[Romane.deleuze@brucity.be](mailto:Romane.deleuze@brucity.be) , 0490 67 46 99